



Dimanche 19 AVRIL 2020

St- Mihiel terrain de tennis.

Organisation : C.D 55

Rendez-vous : 7h15

Pêche : 10h00 à 15h00

Règlement FFPSed 5+1

- 1 litre d'esches dont ½ de fouillis.
- 15 litres d'amorces mouillées et tamisées, terre comprise.
- Canne 13 mètres, moulinet autorisé, feeder et plombé interdits.
- Chaque pêcheur devra compter les poissons de son voisin de droite.

Engagement 60,00 par équipe

Redistribution des engagements – 20 % pour la finale

Places limitées à 12 équipes

INSCRIPTIONS JUSQU'AU SAMEDI 11 AVRIL

Tel : Dailly Lionel 07 86 84 47 94

Dailly Sylvie 07 89 49 44 79

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

